

CHRISTOPHE NAJDOVSKI, ADJOINT AU MAIRE DE PARIS EN CHARGE DE LA PETITE ENFANCE

« Nous prévoyons d'ouvrir 4 500 places d'ici 2014 »



Christophe Najdovski.

Vous succédez à Olga Trostiansky. Comment s'est faite la transition ?

Quand Bertrand Delanoë m'a proposé ce poste en mars dernier, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que j'ai accepté car c'était un secteur totalement nouveau pour moi. C'est un univers passionnant où il y a énormément de choses à faire. Je me suis formé sur le tas, mais en huit mois, j'ai déjà beaucoup appris. J'ai été mis dans le bain très vite avec une grève des crèches municipales. C'était un stage de formation accéléré. Mais la rentrée dans les crèches en septembre s'est très bien passée.

Quel est votre priorité numéro 1 aujourd'hui ?

Permettre aux parents de faire garder leurs enfants. Il y a un réel déficit d'accueil dans les structures collectives. Nous avons déjà ouvert 5 300 places entre 2001 et 2008. Nous prévoyons d'en ouvrir 4 500 entre 2008 et 2014. Malgré ces efforts, on ne sera encore qu'à 80 % des demandes satisfaites d'ici 5-6 ans. Ceci s'explique par une forte dynamique démographique, et avec un pourcentage important de biactifs, c'est-à-dire des familles où les deux parents travaillent. Mon objectif est que d'ici 5 ans, chaque couple dont les deux parents travaillent puisse avoir une solution de garde. Une de mes autres missions consiste à corriger les disparités territoriales. Le Nord-Est de Paris (18^e, 19^e, 20^e) a souvent été négligé. Il faut faire un effort sur ces arrondissements déficitaires. Pour chacun, nous devons créer au

minimum 500 places pour les cinq années qui viennent.

Comment envisagez-vous le partenariat avec les associations ?

Le réseau associatif est un acteur important de l'accueil de la petite enfance. Un quart des enfants sont accueillis en crèches associatives. Nous allons poursuivre ce partenariat. La mairie les soutient grâce à des subventions d'équipements et de fonctionnement. Nous faisons aussi appel à elles pour développer l'offre d'accueil. J'ai d'ailleurs sollicité l'ONCP pour l'ouverture de nouvelles structures. Si elle trouve elle-même des locaux, elle peut nous soumettre un projet que nous étudierons avec une grande attention. J'ai rencontré la coordination des associations au printemps dernier. Je trouve que nos relations sont plutôt bonnes.

L'ONCP a la volonté de lancer de nouveaux projets. Mais elle rencontre beaucoup de difficultés à recruter du personnel. Comment la ville compte-t-elle pallier cette pénurie ?

Effectivement, il y a un problème d'insuffisance de formation de professionnels : auxiliaires de puériculture et éducateurs de jeunes enfants. Cette pénurie ne concerne pas uniquement Paris, c'est un problème national. Cette responsabilité incombe à l'Etat et aux régions. Le maire de Paris a donc envoyé un courrier à Roselyne Bachelot, ministre de la Santé, pour demander que des moyens financiers soient attribués au développement de l'offre de formation. Il a également

écrit à Jean-Paul Huchon, président de la région Île-de-France, car, avec la loi de décentralisation, cette compétence est également de son ressort. Il faut qu'il booste son offre. Une convention entre la mairie de Paris et la région sera d'ailleurs signée début 2009. Elle prévoit de doubler le nombre d'auxiliaires de puériculture formés en Île-de-France d'ici 2013. La région en forme chaque année 1 300, elle devra en former 2 700. Nous devons traduire cet objectif régional à Paris. Un travail avec l'Education nationale pourrait aussi être imaginé pour sensibiliser les jeunes vers les métiers de la petite enfance. Il faut valoriser ces professions, qui proposent des débouchés : pour la mise en œuvre du droit opposable suggéré par le président de la République, la CAF devra créer 400 000 places d'accueil d'ici 2012-2015. C'est un énorme chantier. Il faut aussi offrir des perspectives de carrière. Les gens doivent pouvoir évoluer par la validation des acquis de l'expérience notamment.

L'école maternelle est régulièrement menacée. Cela risque de vous donner encore plus de travail...

Il est hors de question de remettre en cause l'accueil à l'école maternelle. En revanche, il me paraît intéressant d'améliorer la transition entre la crèche et l'école maternelle. Il faut créer des passerelles entre ces deux structures pour mieux préparer l'enfant. Certains petits inscrits en crèches passent du temps en centre de loisirs pendant les vacances. Ce sont des idées à développer.

PROPOS RECUEILLIS
PAR ALEXANDRA DEFRESNE

Destination Crèche : publication de l'ONCP, 9, rue François-Millet, Paris 16^e. Tél. 01 45 27 85 99

Directeur de publication : André Rousseau **Comité de rédaction** : Giselaïne Charles, Corinne Dubois, Élisabeth Maestracci, André Rousseau, Danièle Le Tennier.

Ont participé à ce numéro : Giselaïne Charles, Corinne Dubois, Hélène Fromageau. **Réalisation** : Alexandra Defresne.

Tirage : 400 exemplaires • **Prix** : 2,30 euros • **Dépôt légal** : septembre 2001 • **Impression** : ARCM, 20 bis avenue Weber, 93 500 Pantin.